

Paris, le 23 octobre 2020

LES RATTRAPAGES DE L'ACTUALITÉ FÉDÉRATION CFTC FINANCES

Avec la charge de travail qui augmente, il n'est pas toujours simple de suivre toute l'actualité au jour le jour. C'est pourquoi on vous propose un résumé de l'actualité qu'il ne fallait pas louper au 3ème trimestre 2020.

Si un sujet vous intéresse tout particulièrement, vous trouverez la publication complète sur notre site www.cftc-finances.org

2ème groupe de travail LDG Promotion : Limiter l'arbitraire après la suppression des CAP

Les Fédérations CFDT/CFTC ont démontré que la diversité de nos métiers ne permet pas d'aborder les carrières de manière linéaire avec seulement de grands principes. Pour plus de transparence, nous avons demandé que soient communiquées aux OS représentatives :

- les listes d'agents remplissant les conditions statutaires (vivier) ;
- les listes de candidatures et les listes d'agents promus.

Par ailleurs, un comité de sélection des candidatures sera mis en place avec communication aux agents concernés des décisions comme par exemple en cas de non promotion. La CFDT/CFTC regrette que l'éventuelle « non mobilité » des agents pendant plus de 5 ans soit la principale motivation de l'entretien RH nécessaire à tout agent pour l'aider à faire le point.

Pour la CFDT et la CFTC la promotion à discrétion ne peut être généralisée. Le dialogue avec les élus en CAP permettait une approche ciblée et pragmatique des dispositifs de promotions, vouloir les éloigner est une erreur.

L'observatoire interne du ministère : Une enquête à mettre au placard

40 % des agents ont participé à cette enquête. Quelques chiffres importants :

- «est ce que votre direction évolue dans le bon sens?» : la réponse est non pour 80% des agents de notre ministère ;
- «Je suis optimiste pour mon avenir au sein de ma propre direction?» : la réponse est « pas satisfait » à 78%.

Petits florilèges des commentaires de la société IPSOS : un stress qui continue de monter, la charge de travail et sa répartition: un problème persistant, une nouvelle phase de restructurations/réformes qui déstabilisent les agents, qui n'ont jamais été aussi inquiets.

La CFTC demande aux ministres de tirer toutes les conséquences de cette enquête. Face à ces chiffres alarmistes, les agents attendent des mesures concrètes et rapides de votre part pour améliorer leur quotidien.

3ème groupe de travail LDG Promotion : Les inquiétudes demeurent

Les fédérations CFDT/CFTC ont cherché à faire au moins conserver l'«ancienneté» comme critère subsidiaire. La mise en place d'une «instance collégiale» consultative sur les promotions (en lieu et place des CAP) ne manque pas de nous inquiéter, qui la composera ? Une certitude les syndicats n'y seront pas. En ce qui concerne les procédures de recours, ce sera à partir de la publication des décisions de promotion que les agents pourront porter un recours.

Ce nouveau processus se prétendant transparent, mais au final aussi opaque que possible, a de quoi inquiéter. La fédération CFTC est opposée en bloc à ce nouveau système que personne ne réclamait, qui ne fera que renforcer la défiance entre les agents et leur hiérarchie.

Point ministériel CORONAVIRUS DU 25 septembre 2020 :

La CFTC a rappelé que les 3 jours de télétravail possibles sont peu ou pas appliqués dans les services. La SG a rappelé que cela reste soumis à la question des équipements, de la problématique des applications métier, et à la continuité du service appréciée par les chefs. Le port du masque obligatoire dans les bureaux est désagréable, mais selon la SG il y a peu de remontées négatives, les agents adhèrent majoritairement. La CFTC a rappelé qu'en cas de cas contact, entre la début de l'isolement et le résultat du test, il y a un flou. La SG a indiqué que les médecins de prévention devaient les aider dans la gestion de ces cas.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que nous nous installons dans un temps plus long que ce qu'on pouvait imaginer sur la gestion de cette crise sanitaire. La CFTC sera attentive à l'évolution de la situation et alertera nos autorités en tant que de besoin si de nouveaux questionnements surgissent.

Et pendant ce temps à la fonction publique :

Personne vulnérable : Le décret du 29 août 2020 suspendu !

Le Conseil d'État vient de suspendre les dispositions du décret du 29 août 2020 qui restreignaient à 4 la liste des 11 critères de vulnérabilité à forme grave de Covid-19. La CFTC souhaite que soit appliqué la liste définie par le haut conseil de santé publique tant que l'état d'urgence sanitaire est décrété.

Protection sociale complémentaire (PSC) :

Lors du groupe de travail du 13 octobre 2020, la DGAFP a annoncé la possibilité de négocier le prochain accord sur la PSC. Dans ce domaine il existe une grosse différence entre la participation des employeurs du privé obligatoire à hauteur de 50 % et la participation (facultative) des employeurs publics. Le rapport des inspections générales révèle que la participation des employeurs publics est en baisse (-39 % entre deux rapports) et qu'il y a de grosses disparités dans la fonction publique d'état. Alors que la moyenne de la FPE est seulement de 12 euros, elle est de 3 euros à l'éducation nationale, 18 euros pour Bercy ou de 121 euros aux affaires étrangères.

La CFTC demande l'augmentation de la participation des ministères à la prestation sociale complémentaire de ses agents pour la porter soit à hauteur de 50 % , ce qui se pratique dans le privé, soit de s'aligner sur la participation la plus élevée : 121 euros.

Prise en charge des masques inclusifs pour certains agents en situation de handicap :

Le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique va financer une partie du coût d'achat de masque inclusif. Le reste à payer étant pris en charge par l'employeur public. Sont concernés en premier lieu par ce dispositif les agents sourds et malentendants ainsi que les agents évoluant dans leur environnement de travail. Ce dispositif est mis en place pour une durée de 3 mois renouvelable en fonction de la durée de la pandémie.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : federation,cftcfinances@gmail.com